

L'aloès d'eau

(*Stratiotes aloides*)

L'aloès d'eau est une plante aquatique, vivace et envahissante qui est originaire d'Europe et du nord-ouest asiatique. Le seul peuplement sauvage connu en Amérique du Nord a été découvert en 2008 dans la rivière Trent, près du hameau de Trent River en Ontario. Étant une plante ornementale que l'on utilise dans les jardins aquatiques, c'est probablement ainsi que l'aloès d'eau a été introduite dans la rivière Trent.



Aloès d'eau envahissant la voie navigable Trent-Severn

Photo : F. MacDonald, MRNO

Impact de l'aloès d'eau

- Forme des tapis denses de végétation flottante.
- Évince la végétation indigène ce qui entraîne une réduction de la biodiversité végétale.
- Est capable de modifier la composition chimique de l'eau environnante, ce qui risque de nuire le phytoplancton et les autres organismes aquatiques.
- Les denses tapis flottants d'aloès d'eau peuvent constituer une entrave aux activités récréatives comme la navigation, la pêche et la natation.
- Les feuilles fortement dentelées sur les bords peuvent causer des blessures chez les nageurs et les personnes qui manipulent la plante. Il faut manipuler la plante avec prudence.

Étant donné que l'aloès d'eau de la rivière Trent est la seule population rencontrée en Amérique du Nord, il est très important de prévenir sa propagation. Avec l'appui d'organismes partenaires, dont l'Ontario Federation of Anglers and Hunters, Lower Trent Conservation, le ministère de l'Environnement de

l'Ontario et Parcs Canada, le ministère des Richesses naturelles surveille de près la propagation de l'aloès d'eau dans ce cours d'eau. Plusieurs mesures de lutte contre la propagation ont été prises.



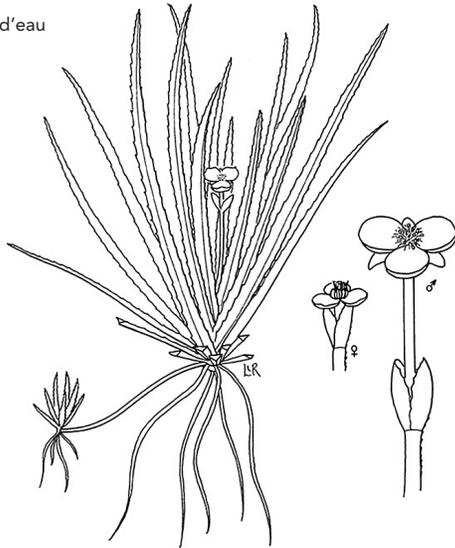
Identifier l'aloès d'eau.

Photo: Wikipedia Commons

Comment identifier l'aloès d'eau

L'aloès d'eau a une apparence semblable à l'aloès, à la plante-araignée ou à la couronne verte d'un ananas. Il est facile de confondre l'aloès d'eau avec d'autres plantes aquatiques qui poussent en Ontario telles que le rubanier indigène, la sagittaire (flèche d'eau) ou la zostère marine (mousse de mer). Cependant, aucune de ces plantes n'a les feuilles dentelées qui font la particularité de l'aloès d'eau comparativement à ces autres plantes aquatiques.

Stratiotes aloides
Croquis de l'aloès d'eau



Croquis de l'aloès d'eau

Illustration publiée avec la gracieuse permission de IFAS Centre for Aquatic Plants, University of Florida, Gainesville, 1990.

Voici d'autres caractéristiques propres à l'aloès d'eau :

- Plante aquatique submergée qui se déplace à la surface de l'eau pendant les mois d'été. Quand les feuilles arrivent à maturité, elles s'engorgent d'eau et la plante s'enfonce sous la surface de l'eau.
- Les feuilles mesurent 40 cm de longueur, ont la forme d'une épée, sont de couleur vert vif, ont les bords dentelés, et sont réunies en grande rosette, soit un regroupement de feuilles disposées en cercle.
- On n'a jamais observé de floraison chez les plantes qui poussent en Ontario. Les fleurs de l'aloès d'eau sont blanches, dotées de trois pétales qui forment des baies charnues de 1 cm à 3,5 cm de longueur - chacune contenant jusqu'à 24 graines.
- Les racines sont souvent, mais pas toujours, attachées à la vase au fond des lacs.
- On peut trouver des spécimens qui poussent à une profondeur allant jusqu'à 5 mètres.
- Les plantes adultes produisent des stolons, qui ressemblent à ceux de la plante-araignée. Le stolon est une version miniature de la plante adulte.

Que peut-on faire?

- Apprenez à identifier l'aloès d'eau et sachez comment prévenir la propagation accidentelle de la plante avec votre embarcation.
- Réduisez la vitesse de votre embarcation quand vous vous déplacez dans des eaux infestées par l'aloès d'eau. Le sillage laissé par l'embarcation peut déplacer des plantes et ainsi entraîner leur propagation vers de nouvelles zones.
- Inspectez votre bateau, votre remorque et votre équipement après chaque utilisation. Éliminez les plantes, les animaux et la boue de votre embarcation avant de vous déplacer dans une nouvelle étendue d'eau.
- Ne plantez pas l'aloès d'eau dans votre jardin aquatique ou votre aquarium. Dans votre jardin aquatique, utilisez uniquement des plantes indigènes ou non envahissantes et, dans votre centre-jardin demandez les plantes qui ne sont pas envahissantes.
- Signalez vos observations d'espèces envahissantes en appelant le 1 800 563-7711 ou à l'adresse www.invadingspecies.com.



Personnel du MRN chargé de surveiller l'aloès d'eau
Photo : F. MacDonald, MRNO

Autres Ressources

ontario.ca/especesenvahissantes
invadingspecies.com
ontarioinvasiveplants.ca

Pour de plus amples renseignements

veuillez appeler la ligne d'information sur les espèces envahissantes au 1 800 563-7711

This publication is also available in English.